



اللجنة التونسية للتحاليل المالية
Commission Tunisienne des Analyses Financières
Tunisian Financial Analysis Committee

Tunis, le 22 janvier 2019

Communiqué de presse

La Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) dément catégoriquement toute allégation concernant la publication par ses services d'un document ou informations au sujet d'une quelconque association active en Tunisie, telle qu'annoncée dans certains médias et réseaux sociaux.

La CTAF affirme, à cet effet, qu'elle transmet ses dossiers exclusivement au Procureur de la République, en cas de confirmation du soupçon.

Ainsi, la CTAF se réserve le droit d'engager une procédure judiciaire contre toute personne impliquée pour faux et usage de faux.

La Commission Tunisienne des Analyses Financières